



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par
Jean-Yves TINEVEZ
Ingénieur de recherche
Poste : 02 99 84 59 02
jean-yves.tinevez@culture.gouv.fr

Réf: SRA/ **14 - 720**

Rennes, le **29 SEP. 2014**

Le Préfet de la région Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine

à

Monsieur le Maire
Mairie de Caulnes
Place de la Mairie
22350 CAULNES

Objet : Modification partielle du PLU
Extension de la Z.A. Les Gantelets

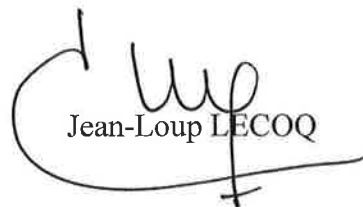
Réf : Votre courrier du 11 septembre 2014

En réponse à votre demande d'avis sur le dossier visé en objet, je vous informe de la présence d'un site archéologique sur une parcelle (A.1094) concernée par l'extension du projet (entité archéologique n° 22-032-003, lieu-dit La Boulliais, signalée dans le cadre de la révision du PLU approuvé en 2007).

En application de la loi sur l'archéologie préventive, le projet pourra faire l'objet d'un diagnostic archéologique et le dossier d'aménagement devra être adressé au Service régional de l'archéologie pour avis.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire concernant ce dossier.

Le Préfet de la région Bretagne
Par délégation,
le directeur régional adjoint
des affaires culturelles de Bretagne,
directeur régional par intérim


Jean-Loup LECOQ

Copie : M. le Préfet des Côtes d'Armor

